

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 47/2014

### **Remplacement des sous-stations électriques « En Cousson », « En Premey » et « Les Fayards »**

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission des finances (ci- après la commission) constituée par

- son Président, Daniel Dupasquier,
- ses membres, Ornella Morier, Philippe Muggli, Patrick Oppliger et Marc Dubach rapporteur

s'est réunie le lundi 24 novembre 2014 en présence des conseillers municipaux, Messieurs Luigi Mancini et Denis Favre afin d'examiner le préavis municipal cité en titre. Une visite de la sous-station « En Cousson » suite à la séance, a permis de nous forger une bonne appréciation du projet.

La commission remercie les représentants de l'Exécutif pour le travail effectué ainsi que pour leur disponibilité à la renseigner et à répondre à ses questions.

La commission s'est encore réunie le 1 décembre 2014 afin de statuer et rédiger son rapport.

Le projet de remplacement de 3 cabines moyenne/base tension est composé de:

- Installation provisoire pour garantir la distribution électrique.
- Démontage des anciennes cabines.
- Pose et raccordement de nouvelles cabines.
- Mise en service et contrôle OIBT

Ces cabines ont un âge de 26 ans pour l'une et de 31 ans pour les autres, considérant un âge moyen de 25 à 30 ans pour ce type cabines, ce remplacement est justifié. D'autre part ces sous-stations ne correspondent plus entièrement aux normes en vigueur et le matériel installé n'est plus livrable, donc une panne dans ses sous-stations présente un risque majeur au niveau financier et au niveau de la disponibilité.

Ce remplacement est donc nécessaire pour garder notre réseau électrique dans un bon état permanent.

Le fournisseur choisi pour ce projet, a présenté l'offre la plus avantageuse et il s'agit d'une entreprise solide et reconnue.

Notons que l'investissement est pris sur un compte affecté à cet effet et alimenté par le timbre inclus dans la facture d'énergie électrique.

Après analyse et discussion, la commission à l'unanimité de ses membres vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, à voter les résolutions suivantes,

## LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le Préavis Municipal No 47/2014 adopté en séance de Municipalité du 3 novembre 2014;

- ouï le rapport de la Commission technique;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### d é c i d e

- 1) d'accepter le Préavis Municipal tel que présenté;
- 2) d'accorder un crédit de **Fr. 232'000.--** TTC pour le remplacement des sous-stations électriques « En Cousson », « En Premey » et « Les Fayards »;
- 3) d'autoriser le financement de cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles;
- 4) d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée maximale de **10 ans**.



Le rapporteur :  
Marc Dubach

Romanel-sur-Lausanne, le 1 décembre 2014

Les autres membres :



Daniel Dupasquier



Ornella Morier



Philippe Muggli



Patrick Oppliger